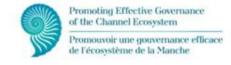


PARTENARIATS ÉTABLIS DANS L'ESPACE MANCHE SOUTENANT UNE GOUVERNANCE MARINE DURABLE





'The 'PEGASEAS' project was selected under the European cross-border cooperation programme INTERREG IV A France (Channel) – England, funded by the ERDF."



11) P

PARTENARIATS SOUTENANT UNE GOUVERNANCE DURABLE

Partenariats sont un élément essentiel pour une gouvernance marine des espaces de la Manche qui améliore la durabilité environnementale

Partenariat = relation entre des individus ou des groupes qui acceptent de coopérer dans le but de satisfaire leurs intérêts mutuels.

Diversité des partenariats

Temporaires ou durables, volontaire ou réglementaires, les partenariats peuvent être sectoriels ou intégrés, visant alors des objectifs transversaux et pouvant mobiliser une grande diversité d'acteurs

Partenariats et gouvernance des écosystèmes et espaces marins

Les partenariats permettent de regrouper et coordonner les éléments complexes qui constituent la gouvernance marine et côtière; pour une plus grande efficacité dans l'action des parties prenantes et une gestion plus performante en vue d'atteindre les objectifs de durabilité.

ELEMENTS POUR UNE TYPOLOGIE DES PARTENARIATS

Les partenariats de coopération volontaire sont très divers selon :

- Leur objectif (connaître, promouvoir, gérer, etc.)
- Les partenaires impliqués (administrations locales ou centrale, secteurs d'activités, professions, causes militantes, recherche, etc.)
- La structure porteuse (administration locale, industrie, secteur tertiaire ou recherche)
- Leur durée (limitée ou non)
- Leur statut (formant une entité légale ou non)
- Leur financement (fonds publics ou souscriptions privées/volontaires)

Les partenariats de la gouvernance marine et côtière impliquent généralement 2 ou 3 des types de partenaires suivants :

- Des organisations ayant des responsabilités définies légalement (ex. administrations centrales ou locales)
- Des organisations représentant des intérêts (des secteurs d'activités, des professions) ou des causes et des actions militantes (ONGs)
- Des experts techniques ou scientifiques.



PARTENARIATS SECTORIELS ET PARTENARIATS INTÉGRÉS

Les partenariats sectoriels

- ✓ De recherche pour favoriser les échanges trans-manche et/ou la collaboration interdisciplinaire
- ✓ Industriels pour la mise en œuvre de pratiques plus durables et pour générer de nouvelles opportunités de croissance
- ✓ De gestion pour une approche coordonnée de la gestion environnementale à différentes échelles
- ✓ De communication pour la sensibilisation ou le partage de connaissances

Les partenariats intégrés

- ✓ Pour traiter la complexité des défis environnementaux
- ✓ Pour une approche plus inclusive de la mise en œuvre des politiques publiques
- ✓ Pour promouvoir le développement territorial



EXEMPLES DE PARTENARIATS DANS LES PROJETS INTERREG

CAMIS, un partenariat

- √ trans-national et trans-sectoriel,
- ✓ qui a mobilisé de nombreux acteurs dans des exercices de prospective,
- ✓et créé un élan pour une coopération durable entre les autorités des deux côtés de la Manche, soutenu par les scientifiques et les secteurs professionnels

MARINEXUS, un partenariat

- ✓ animé par la recherche pour une connaissance partagée de l'écosystème de la Manche
- ✓ qui a mobilisé de nombreux volontaires et associé des acteurs du transport maritime trans-manche

CHARM, un partenariat

- ✓ durable entre acteurs de la recherche et avec les professionnels de la pêche,
- ✓ au travers d'une succession de projets dont le partenariat et le champ d'action s'est progressivement élargi,
- ✓ pour développer, organiser et partager les connaissances sur les écosystèmes, les ressources et les usages de la Manche Est

LES BÉNÉFICES DES PARTENARIATS

Les partenariats sont à l'origine de nombreux bénéfices :

- Un partenariat focalisé sur un problème environnemental unique et local peut permettre de le résoudre assez rapidement
- Un partenariat sur le long terme peut accompagner efficacement le traitement d'un ensemble de problèmes se posant à des échelles plus larges

Les partenariats:

- créent de nouveaux liens qui révèlent des opportunités et enrichissent les réseaux de partenaires sur lesquels de nouvelles collaborations peuvent s'engager
- favorisent les échanges de connaissances et le partage des pratiques
- donnent une plus grande force et pertinence aux recommandations produites
- permettent de mobiliser de nombreux groupes et acteurs audelà des partenaires des projets

CONDITIONS POUR DES PARTENARIATS EFFICACES

Les difficultés à prendre en compte pour des partenariats trans-manche efficaces :

- ➤ La langue : accorder des moyens suffisants pour une bonne communication bilingue
- La gestion administrative des projets : besoin de règles simples et de faciliter l'inclusion des acteurs ayant des difficultés administratives, en particulier par la formation
- Le choix des partenaires : garantir une représentation de tous les secteurs concernés par l'objet du partenariat
- L'échange de données : établir des règles claires de partage entre partenaires et de communication à l'extérieur
- La gouvernance et la coordination des projets : faciliter l'implication de tous les partenaires concernés par les différentes actions et livrables; garantir la livraison dans les temps des produits; permettre la réallocation des ressources lorsque cela est nécessaire